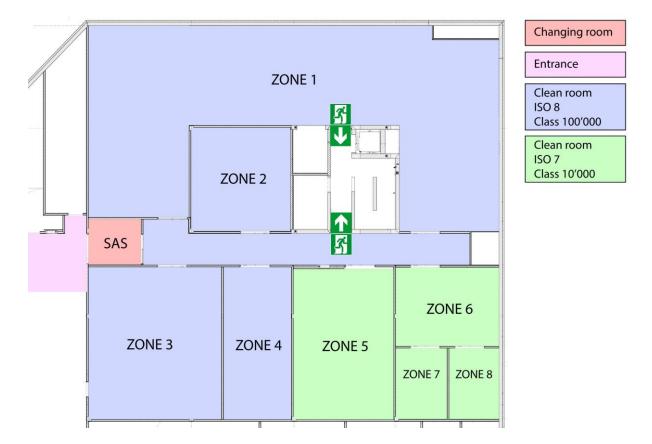
Procédure d'entrée en salles grises

L'entrée dans les salles grises est assortie d'une série de conditions visant à limiter la contamination des procédés par les usagers. Ainsi que différentes règles de sécurité.

Donc avant de pouvoir travailler dans ces locaux, une séance de formation appropriée devra être suivit.



Objets permis et interdits en salles grises

Il est interdit d'amener en salles grises :

- Toute nourriture ou boisson.
- Des crayons à mine de plomb.
- Papier ordinaire, bois ou carton non recouvert d'une pellicule de protection. Un appareil de plastification se trouve au secrétariat d'OPT.
- Pour prendre des notes, on utilisera les cahiers de type salles blanches.
- Tout objet (outils, appareils, boîtes d'échantillons, etc. voir document de décontamination en annexe) devant être introduit en salles grises devra être soigneusement nettoyé au préalable dans un premier temps à l'extérieur du sas et ensuite dans le sas avec des chiffons spéciaux et isopropanol. Pour les appareils avec ventilateur, ils devront être contrôlés par le responsable avant leur introduction en salle grise.
- Pour les entreprises externes devant effectuer des travaux, une mise en contact avec le responsable Mr Toralf Scharf est nécessaire avant la prise de rendez-vous et la remise des accès.

Procédure d'entrée en Zone 1 à 4 (ISO 8)

Avant d'entrer dans le sas, veuillez laisser vos vestes et pull dans les compartiments prévues à cet effet à l'extérieur

L'entrée se fait en deux étapes : l'entrée dans le sas, et le passage du sas aux salles grises proprement dites.

- 1. Enfiler les sur-chaussures en passant le banc (on peut s'asseoir sur le banc si nécessaire).
- 2. Revêtir la charlotte, la blouse en prenant soin de ne pas faire trainer les extrémités de celle-ci au sol ainsi qu'un masque.
- 3. Mettre ses gants.
- 4. Le port de lunette de protection est obligatoire.
- 5. Pénétrer dans les salles grises.



Procédure d'entrée Zone 5 à 8 (ISO 7)

Avant d'entrer dans le sas, veuillez laisser vos vestes et pull dans les compartiments prévues à cet effet à l'extérieur.

L'entrée se fait en deux étapes : l'entrée dans le sas, et le passage du sas aux salles grises proprement dites.

- 1. Enfiler les sur chaussures bleues en passant le banc (on peut s'asseoir sur le banc si nécessaire).
- 2. Revêtir la combinaison, mettre le masque avant de positionner le capuchon en prenant soin de ne pas faire trainer les extrémités de celle-ci au sol ainsi qu'un masque.
- 3. Mettre les sur-bottes.
- 4. Mettre ses gants, prenez soin de recouvrir les manches de la combinaison.
- 5. Le port de lunette de protection est obligatoire.
- 6. Pénétrer dans les salles grises.



Procédure de sortie

Procéder dans l'ordre inverse à celui utilisé pour l'entrée, en prenant soin de:

- 1. Remettre la blouse sur le cintre (la combinaison).
- 2. Renverser les gants lorsqu'on les enlève pour éviter de toucher les surfaces extérieures. Les gants sont jetés le plus souvent possible, mais au minimum en finissant votre journée. C'est aussi valable pour le masque. Poser les dans les boîtes individuelles rouges prévues pour ça.
- 3. Ne pas retourner les sur-chaussures lorsqu'on les enlève; les déposer dans le panier mis à cet effet pour pouvoir les réutiliser pendant une journée. Attention les sur-chaussures bleues se jette à chaque sortie.

Heures d'ouverture

Officiellement les heures d'ouverture sont :

De 7h à 18h du lundi au vendredi.

La sécurité est garantie dans le bâtiment de 8h à 17h. Malgré ça les opérations délicates (poste de chimie) ne devrait jamais ce faire seul et ceci malgré les secouristes présent dans le bâtiment de 8h à 17h. En dehors des horaires d'ouverture officielle veuillez travailler à deux dans les labos. La responsabilité en incombe au responsable de chaque labo.